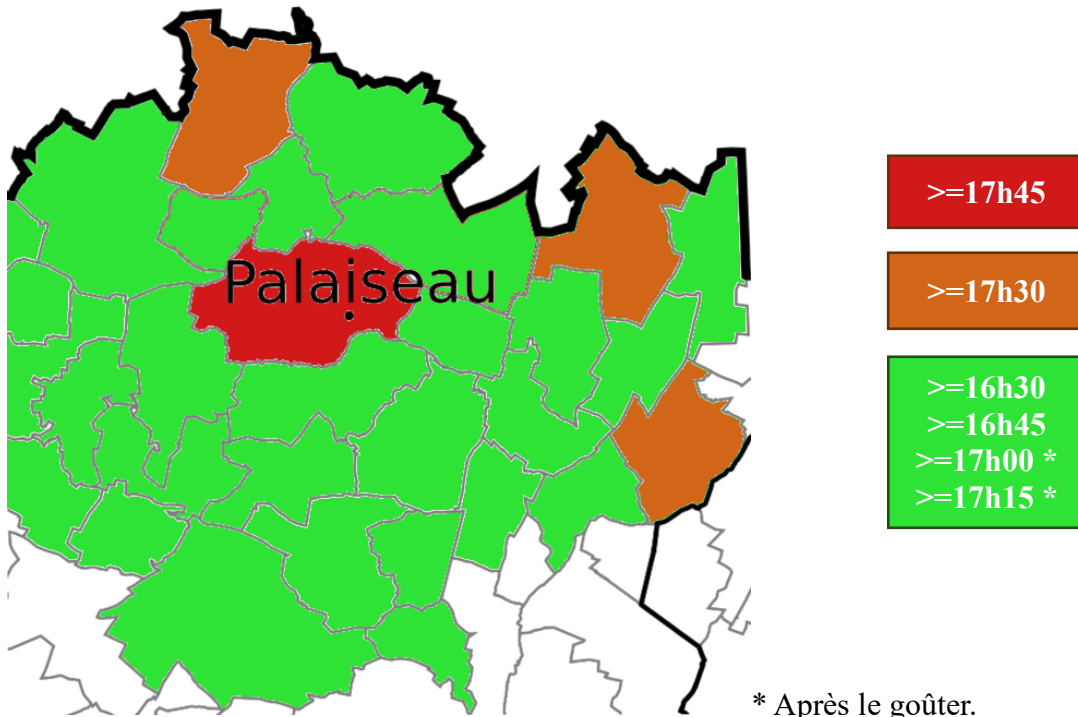
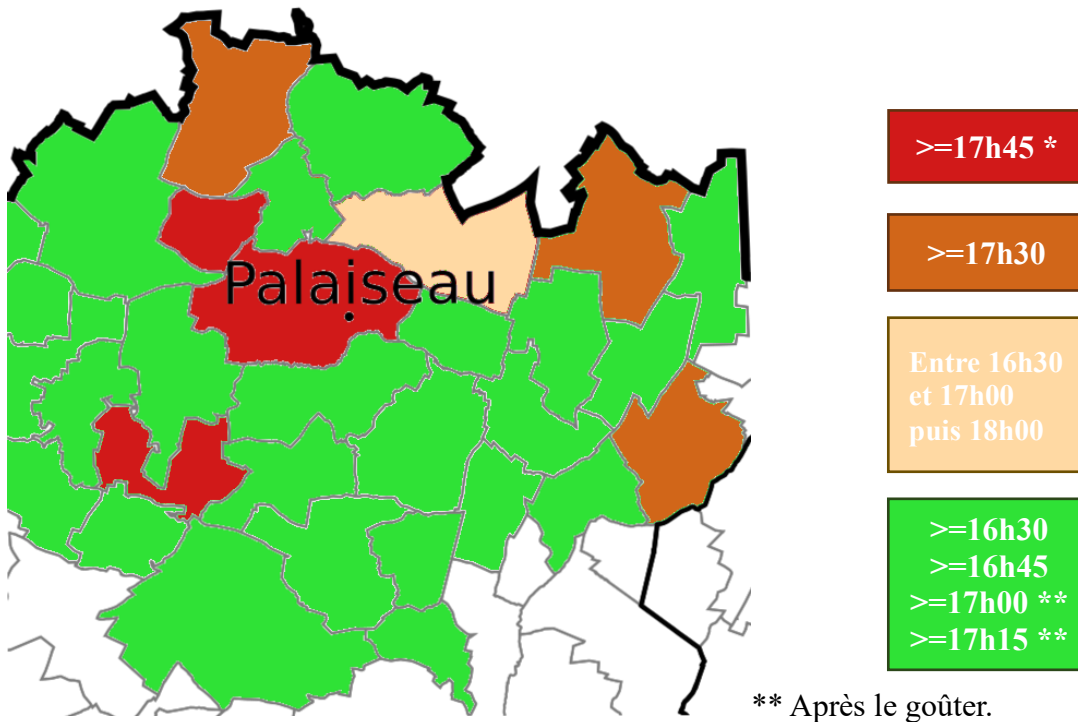


Recensement de l'heure de sortie du périscolaire du soir (lundi, mardi, jeudi, vendredi) des villes voisines de Palaiseau dans les écoles maternelles et élémentaires.

Périscolaire en école maternelle



Périscolaire en école élémentaire



* Les Ulis, Vauhallan et Massy ne proposent pas d'accueil de loisirs en élémentaire mais uniquement l'étude sur la tranche 17h00 à 18h00. Massy propose des départs entre 16h30 à 17h00.

Massy

<https://www.ville-massy.fr/vivre/autour-de-lecole/>

Les enfants Massicois peuvent fréquenter les accueils de loisirs maternels et élémentaires de la ville avant et après l'école ainsi que le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Avoir 3-11 ans à Massy : Guide de l'année scolaire

→ Télécharger le fichier

Accueils du matin (maternelle et élémentaire)

- De 7h30 à 8h20.

Accueils du soir (maternelle)

- Du lundi au vendredi : de 16h30 à 19h
Vous pouvez venir chercher vos enfants de 16h à 19h du lundi au vendredi.
- Le goûter est fourni par la famille (à transporter dans un petit sac).**

Accueils du soir (élémentaire)

- Du lundi au vendredi de 18h à 19h
Vous pouvez venir chercher vos enfants entre 16h30 et 17h ou après 18h du lundi au vendredi.

Saclay

<https://www.saclay.fr/accueils-matin-midi-et-soir/>

Les temps d'accueils périscolaires

Grâce à cet accueil, les familles peuvent amener leurs enfants de 7h30 à 8h15 le matin et venir les chercher le soir au plus tard à 18 h30. Les accueils périscolaires sont agréés par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. Ils répondent aux normes en vigueur en matière d'encadrement.

École maternelle Jean de la Fontaine

Accueil du matin : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h15
Pause méridienne : 11h30 à 13h20
Goûter fourni : du lundi au vendredi de 16h30 à 17h
APS : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 18h30

École maternelle Pauline Kergomard

Accueil du matin au centre de loisirs : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h15
Pause méridienne : 11h30 à 13h20
Goûter fourni : du lundi au vendredi de 16h30 à 17h
APS : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 18h30

École élémentaire Joliot-Curie

Accueil du matin : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h15 à l'école Jean de la Fontaine
Pause méridienne : 11h30 à 13h20
Goûter-étude : 16h30 à 17h45
Goûter-APS 1 : 16h30 à 17h45 (les enfants peuvent être récupérés à l'heure de votre choix)
APS 2 : 17h45 à 18h30 (les enfants peuvent être récupérés à l'heure de votre choix)

École élémentaire Thomas Gobert

Accueil du matin : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h15 à l'école Jean de la Fontaine
Pause méridienne : 11h30 à 13h20
Goûter-étude : 16h30 à 17h45
Goûter-APS 1 : 16h30 à 17h45 (les enfants peuvent être récupérés à l'heure de votre choix)
APS 2 : 17h45 à 18h30 (les enfants peuvent être récupérés à l'heure de votre choix)

Vauhallan

<https://www.vauhallan.fr/a-tout-age/enfance/periscolaire/accueil-avant-et-apres-la-classe-2920>

Accueil du soir

Garderie pour les élèves de l'école maternelle

Après la classe à 16h30, les enfants de l'école maternelle sont accompagnés par les animateurs jusqu'au centre de loisirs pour l'accueil du soir. La fin de journée est un moment de relâchement et de détente où les enfants se retrouvent dans un cadre convivial autour d'un goûter.

Les activités s'articulent autour du dessin, du coloriage, des jeux de société, jeux de ballon...etc.

Etude surveillée pour les élèves de l'école élémentaire

L'étude surveillée est dispensée dans l'enceinte de l'école, après le temps scolaire. Les parents peuvent inscrire leur enfant 1, 2, 3 ou 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le choix est fixé au moment de l'inscription.

Les enfants sont pris en charge par le responsable dès la sortie des classes à 16h30.

De 16h30 à 17h00, les enfants prennent leur goûter (non fourni).

À partir de 17h00, les élèves seront dirigés vers une salle de classe où ils pourront faire leurs devoirs en toute tranquillité. Le surveillant pourra intervenir si nécessaire pour aider les élèves à organiser leur travail, mais il ne s'agit en aucun cas d'un soutien spécifique aux enfants en difficulté.

À partir de 18h00 les parents pourront reprendre leurs enfants.

À la sortie de l'étude surveillée à 18h, les enfants sont accompagnés pour rejoindre l'accueil du soir des maternelles au centre de loisirs jusqu'à 19h00, en attendant l'arrivée de leurs parents.

Bièvres

<https://www.bievres.fr/accueil-periscolaire/>

L'ACCUEIL AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

L'accueil de Loisirs de Bièvres peut prendre en charge votre(vos) enfant(s)

En période scolaire

Matin : 7h30 à 8h30

Soir après l'école : 16h30-19h et/ou après l'étude : 18h-19h
(départ des enfants à partir de 17h30)

Mercredi : Accueil entre 7h30 et 9h30 Départ : entre 16h30 et 19h
(Possibilité d'accueil à la ½ journée sur demande)

Igny

https://www.espace-citoyens.net/igny/espace-citoyens/App_Ressources/fichiers_mairie/documents/reglement%20periscolaire.pdf

La semaine des e

	lundi, mardi, jeudi, vendredi				
Périscolaire matin	7h30 - 8h30				
Classe	8h30 - 11h30				
Déjeuner	11h30 - 13h30				
Classe	13h30 - 16h30				
Périscolaire soir	<table border="1"> <tr> <td>Goûter #étude dirigée 16h30 - 18h</td> <td>Goûter Accueil du soir 1 16h30 - 19h</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Accueil du soir 2 18h - 19h</td> </tr> </table>	Goûter #étude dirigée 16h30 - 18h	Goûter Accueil du soir 1 16h30 - 19h	Accueil du soir 2 18h - 19h	
Goûter #étude dirigée 16h30 - 18h	Goûter Accueil du soir 1 16h30 - 19h				
Accueil du soir 2 18h - 19h					

- Les départs se font à partir de 16h30.

Villebon/Yvette

<https://www.villebon-sur-yvette.fr/a-tout-age/enfance-vie-scolaire/1327-accueils-de-loisirs-pre-et-post-scolaires>

Un accueil dans les écoles maternelles et élémentaires est organisé matin, midi et soir en période scolaire.

Accueil dans chaque école

Pour tous :

- accueil du matin de 7h30 à 8h20,
- pause méridienne : de 11h30 à 13h20,
- **accueil du soir de 16h30 jusqu'à 18h45 (vous ne pouvez venir chercher vos enfants qu'après le goûter à partir de 17h15)**

Les animateurs du centre de loisirs interviennent dans les écoles sur les temps d'accueil du matin, du midi, du soir.

Diverses activités culturelles, artistiques et éducatives sont proposées aux enfants : ateliers manuels, jeux extérieurs, jeux de société. Différents espaces sont à disposition pour des activités libres : coin lecture, jeux d'imitation et de construction, bricolage, dessins...

Gometz Le Chatel

<http://www.gometzlechatel.fr/fr/information/89481/accueil-periscolaire>

Au centre de loisirs Simone Veil :

Les **accueils périscolaires du matin**, maternel et élémentaire, sont ouverts tous les jours de 7h20 à 8h20.

Les **accueils périscolaires du soir**, maternel et élémentaire, sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h00.

L'**accueil périscolaire après l'étude élémentaire** est ouvert de 18h00 à 19h00 pour les élèves fréquentant l'étude surveillée.

Pour les **accueils périscolaires du mercredi**, maternel et élémentaire, 5 options possibles :

- Matinée : 7h45 - 11h30 à 11h45
- Matinée avec repas : 7h45 - 13h30 à 13h45
- Repas avec après-midi : 11h30 - 19h
- Après-midi : 13h30 - 19h
- Journée complète : 7h45 - 19h

Accueil possible le matin jusqu'à 9h, départ possible le soir à partir de 16h30.

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés BAFA.

Bure sur Yvette/St Jean de Beauregard

https://www.espace-citoyens.net/bsy/espace-citoyens/App_Ressources/fichiers_mairie/PERISCOLAIRE/Rentr%C3%A9e%202022-2023/R%C3%A8glement%20P%C3%A9riscolaire%20-%20applicable%20au%2002.09.2021.pdf

<https://mairie-saintjeandebeauregard.fr/vie-pratique/ecole/>

⇒ **Pour les maternels :**

Petit soir (16h30 – 17h30) & Grand soir (16h30 – 18h30)
<p>La prise en charge de l'enfant commence à 16H30 après le temps scolaire. L'enfant est emmené au goûter, fourni par la ville.</p> <p>Par la suite, des activités pédagogiques sont organisées par les animateurs.</p> <p>L'enfant est accueilli :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit jusqu'à 17H30 (activité Petit Soir)- Soit jusqu'à 18H30 (activité Grand Soir) <p>Les parents peuvent venir récupérer leur enfant à partir de 17H, et à tout moment jusqu'à 18H30. La facturation se fait selon l'heure de départ de l'enfant : le Petit Soir est facturé au tarif « Petit Soir », le Grand Soir est facturé au tarif « Grand Soir ».</p>

⇒ **Pour les élémentaires :**

Petit soir (16h30 – 17h30) & Grand soir (16h30 – 18h30)
<p>La prise en charge de l'enfant commence à 16H30 après le temps scolaire.</p> <p>L'enfant est emmené en récréation pour goûter sous la surveillance des animateurs.</p> <p>Le goûter est fourni par les parents.</p> <p>Par la suite, des activités pédagogiques sont organisées par les animateurs.</p> <p>L'enfant est accueilli :</p> <ul style="list-style-type: none">- Soit jusqu'à 17H30 (activité Petit Soir)- Soit jusqu'à 18H30 (activité Grand Soir) <p>Les parents peuvent venir récupérer leur enfant à partir de 17H, et à tout moment jusqu'à 18H30.</p>

St Aubin/Villiers le Bâcle

<https://saint-aubin.fr/accueils-periscolaires/>

http://cdn1_2.reseaudesvilles.fr/cities/291/documents/gzor0obxralsvq.pdf

Ecole élémentaire

La garderie accueille vos enfants

Le matin : de 7h20 à 8h20 à l'école élémentaire de Villiers-le-Bâcle.
Le soir : de 16h30 à 18h30 à la ferme pédagogique du Bel Air.
Goûter : le goûter est servi à 16h30.

L'étude accueille vos enfants

Le soir : de 16h30 à 18h00 à l'école élémentaire.
Goûter : le goûter est servi à 16h30.

Responsable : Aurélie Martin

Inscription : auprès de la mairie de Villiers-le-Bâcle (courriel, téléphone ou sur place).

Responsable : Aurélie MARTIN

Téléphone : 01 69 33 15 15

Portable : 06 16 58 53 61

Le temps du midi (11h30 à 13h30)

La restauration scolaire

Les menus sont disponibles sur le site internet de la mairie de Villiers-le-Bâcle :
<http://www.ville-villierslebacle.fr/fr/information/92974/restaurant-scolaire>

Les enfants peuvent s'adonner à des activités sportives ou manuelles. Ils sont encadrés par l'équipe d'animation de la commune.

Centre de loisirs La Ferme du Bel Air à Villiers-le-Bâcle

Les enfants de Saint-Aubin peuvent aller au centre de loisirs de Villiers-le-Bâcle.

La directrice de ce centre est Aurélie Martin.

Il est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires (de 7h30 à 18h30) et s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

Epinay-sur-Orge

<https://www.ville-epinay-sur-orge.fr/enfance-jeunesse/scolaire-et-periscolaire-2/>

Accueil en périodes scolaires :

Le mercredi de 7h à 13h30 (demi-journée) ou de 7h à 18h45
(journée complète).

Les enfants doivent impérativement être présents au plus tard à
9h et les départs sont possibles à partir de 16h30.

Montlhéry

<https://portail.berger-levrault.fr/datanfs/data/client/15266/imageMenu/89b3e3d1-e167-4012-9aec-3e939c9ade75/Reglement%20interieur%20accueil%20de%20loisirs%20et%20temps%20meridien%202022-2023.pdf?stamp=1687899469>

VI. LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Les horaires d'ouverture de l'accueil de loisirs sont les suivants :

En période scolaire :

Le matin avant la classe de 7h30 à 8h00 en maternelle/ 8h15 en élémentaire

Le soir après la classe : goûter de 16h30 à 17h15 puis accueil de 17h15 jusqu'à 19h en maternelle, de 17h à 19h en élémentaire.

Ballainvilliers

<https://www.mairie-ballainvilliers.fr/wp-content/uploads/2022/05/4-AR-Reglement-interieur-Enfance-2022.pdf>

Article 2. Horaires et lieux des accueils

2.1 Horaires et jours des accueils

Accueils pré et post scolaires (avant et après l'école)

Les accueils sont ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.

Périodes	Horaires d'ouverture et de fermeture	Plages horaires pour déposer ou récupérer les enfants
Lundi, Mardi, jeudi et vendredi	Matin	7h
	Soir	19h
		Pour déposer : 7h-8h15*
		Pour récupérer : 16h30-19h

Nozay

<https://www.nozay44.fr/medias/sites/4/2023/06/RE%CC%80GLEMENT-PE%CC%81RISCOLAIRE-2023-2024.pdf>

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MATIN	ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SOIR
7h30-8h45 Départ des élèves de maternelle dès 8h30 pour les conduire en classe avant l'ouverture de l'école.	16h15-18h30 (gratuité de 16h15 à 16h30) Aucun départ n'est possible avant 16h50, en raison du goûter.

Longjumeau

<https://www.longjumeau.fr/wp-content/uploads/2022/02/Reglement-de-fonctionnement-des-activites-peri-et-extrascolaires.pdf>

Accueil du soir

POUR LES MATERNELS

- Horaires : de **16h30 à 18h30** les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur les semaines scolaires (*)
(16h15 – 18h30 pour les écoles A. Gubanski et J. Ferry)
- Inutile de réserver des dates de fréquentation.
- Facturation au nombre de jours de présence réelle de l'enfant.
- Le goûter est fourni par la famille et sera consommé dans les salles de restauration scolaire entre 16h30 et 17h. Il convient de privilégier les goûters qui se conservent à température ambiante et de veiller à l'équilibre alimentaire (exemple : éviter les chips, les bonbons, les sucettes...)

(*) Aucun enfant n'est autorisé à partir entre 16h45 et 17h00 (ou 17h15 en fonction des écoles).

POUR LES ELEMENTAIRES

- Horaires : de **18h à 18h30** après les études surveillées les **lundis, mardis et jeudis** sur les semaines scolaires.
de **16h30 à 18h30** les **vendredis** sur les semaines scolaires.
- Inutile de réserver des dates de fréquentation.
- Facturation au nombre de jours de présence réelle de l'enfant.

Verrières-le-Buisson

<https://www.verrieres-le-buisson.fr/mes-enfants/de-4-a-12-ans/accueils-de-loisirs/>

PRÉSENTATION ET RÈGLEMENT

L'organisation périscolaire en pratique

Accueil le matin

> à partir de 7h30

- > Sans inscription préalable
- > Dans chaque école (les enfants de l'école David Régnier-Paul Fort sont à l'accueil de loisirs)
- > Prise en charge par les animateurs communaux

Accueil du soir après la classe

> jusqu'à 19h

- > Sans inscription préalable pour le périscolaire encadré par les animateurs communaux, sur inscription pour l'étude.
- > Dans chaque école (les enfants de l'école David Régnier-Paul Fort sont à l'accueil de loisirs)
- > Fin de l'étude à 18h (forfait incluant étude + périscolaire pour les enfants restant après 18h)

Le mercredi à l'accueil de loisirs :

> de 7h30 à 19h

- > **Inscription préalable exigée** (septembre 2020)
- > Au Vert Buisson pour tous : 69 bis rue d'Estienne d'Orves
- > Accueil à la journée
- > Accueil des enfants le matin de 7h30 à 9h
- > Départ des enfants de 17h à 19h

Villejust

https://www.villejust.fr/wp-content/uploads/2022/07/GuideScolairePeriscolaireetJeunesse_22-23-6-pour-impression.pdf

fréquentant l'école maternelle des Tilléuls et l'école élémentaire Jeanne Chanson.
Les familles peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) de 17h à 18h30, après le goûter.

L'accueil fonctionne dans les locaux adjacents au restaurant de l'école maternelle avec 2 salles distinctes pour accueillir d'un côté les enfants de l'école maternelle et de l'autre côté les enfants de l'école élémentaire. Pour répondre au mieux aux différents besoins des enfants nous disposons aussi des différentes cours des écoles et d'un préau couvert pour faire des activités sportives.

Après avoir pris le goûter de 16h30 à 17h00 fourni par la commune, les enfants pourront participer aux ateliers mis en place par l'équipe pédagogique. Les animateurs proposeront des jeux libres et des ateliers en fonction des envies et besoins des enfants.

GUIDE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE | 2022 > 2023 | 9

Saulx-les-Chartreux

<https://www.saulxleschartreux.fr/wp-content/uploads/2023/01/Reglement-Peri-et-Extrascolaire-2023.pdf>

Un goûter est fourni par la commune pour les enfants inscrits à l'accueil du soir.

Les enfants d'élémentaire peuvent après l'étude surveillée se rendre à l'accueil post-étude où ils seront accueillis par l'équipe d'animation déjà sur place.

Si aucun responsable légal ne se présente aux portails de l'école, le ou les enseignant(s) ramèneront votre ou vos enfant(s) à l'accueil de loisirs. Votre ou vos enfant(s) seront alors considérés comme inscrits et un goûter leur sera fourni, ce service vous sera facturé.

- Les parents pourront récupérer le ou leurs enfant(s) à partir de 17h à l'accueil du soir, permettant ainsi aux équipes d'animation de prendre en charge correctement votre ou vos enfant(s).

Morangis

<https://www.morangis91.com/pour-les-eleves-0>

Les familles ne sont autorisées à venir chercher leur enfant qu'à partir de 17h15 pour faciliter la prise du goûter de l'enfant et l'organisation de l'accueil.

Fratrie

Afin de faciliter la vie des parents ayant à la fois des enfants en élémentaire et en maternelle, les familles ont la possibilité de récupérer leur enfant en maternelle de 11h30 à 11h45 et de 16h30 à 16h45. Accueil gratuit.

Paray-Vieille-Poste

<https://www.paray-vieille-poste.fr/18/services/periscolaire.htm>

L'accueil de loisirs maternel "L'Envol"

(Départ possible à partir de 16h30)

L'accueil de loisirs maternel "L'Arc en Ciel"

(Départ possible à partir de 16h30)

L'accueil de loisirs élémentaire "L'Oasis"

(Départ possible à partir de 16h45)

Chilly Mazarin

<https://www.ville-chilly-mazarin.fr/les-accueils-de-loisirs/>

Les horaires

Pendant la période scolaire

Les structures accueillent les enfants le mercredi de 7h30 à 19h :

- » L'arrivée s'effectue de 7h30 à 9h
- » Le départ des enfants déjeunant en accueils de loisirs se fait de 13h à 13h30
- » Le départ des enfants restant la journée complète en accueils de loisirs s'effectue de 16h30 à 19h

Pendant les vacances scolaires

Les structures accueillent les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

- » L'arrivée s'effectue de 7h30 à 9h
- » Départ et arrivée le midi de 13h à 13h30
- » Départ le soir de 16h30 à 19h



Champlan

<https://www.ville-champlan.fr/enfance-jeunesse/accueil-de-loisirs/>

« L'accueil des enfants se fait le matin de 7H30 à 9H00, le soir, les parents ont la possibilité de venir chercher leur enfant à partir de 16H30 »

Orsay

https://www.mairie-orsay.fr/images/famille/l-enfance/periscolaire/infos-pratiques/pdf/MODALITE_DE_FONCTIONNEMENT_perisco_2022-23.pdf

L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR De 7h30 à 8h30 et de 15h30 à 18h30

Règlement de fonctionnement :

Le matin avant l'école : de 7h30 à 8h30

- en maternelle : accueil au sein des accueils de loisirs maternels
- en élémentaire : accueil au sein de chaque école

Le soir après l'école : de 15h30 à 18h30

En maternelle : Le départ de l'enfant est possible à tout moment entre 15h30 et 18h30

- de 15h30 à 16h30 : accueil au sein de chaque école
- de 16h30 à 17h : goûter, fourni par la mairie et servi dans la cantine
- de 17h à 18h30 : accueil au sein de l'accueil de loisirs maternel

L'encadrement est assuré par du personnel qualifié.

En élémentaire : accueil au sein de chaque école 4 parcours sont proposés aux familles :

	15h30	16h	17h	17h15	18h15	18h30
Parcours 1			Temps d'animation			
Parcours 2		Récréation	Temps d'activité	Temps d'animation		
Parcours 3		Goûter	Etude 1	Temps d'animation		
Parcours 4			Temps d'activité	Etude 2		
Parcours 5			Temps d'animation	Etude 2		

Le départ de l'enfant est possible :

- Parcours 1** : entre 15h30 et 18h30
- Parcours 2** : entre 17h00 et 18h30
- Parcours 3** : entre 17h00 et 18h30
- Parcours 4 et 5** : entre 18h15 et 18h30

Les temps d'animation et d'activités sont encadrés par des animateurs diplômés.
L'étude est encadrée par des enseignants ou des étudiants.
Le goûter est fourni par les parents.

Les Ulis

https://www.espace-citoyens.net/ulisplus/espace-citoyens/App_Ressources/fichiers_mairie/2022%20Nouveau%20r%C3%A8glement%20int%C3%A9rieur.pdf

Les accueils du soir (maternelle uniquement) avec goûter

Ils sont ouverts de 16h30 à 18h30 avec un goûter servi aux enfants.
Les départs peuvent se faire sur ce temps d'accueil.

Les études du soir (élémentaires uniquement) avec goûter

Les enfants se rendent à l'étude à partir de 16h30 jusqu'à 18h00, ils bénéficient d'un goûter.
Les départs peuvent se faire à 18h00 après l'étude, ou entre 18h et 18h30 sur le temps d'accueil du soir sur inscription et réservation préalables.

Marcoussis

https://www.marcoussis.fr/IMG/pdf/reglement_periscolaire_2023-2024.pdf

2. Modalités d'accueil

Il est possible de récupérer son enfant :

- De 16h30 à 18h30

A savoir : les enfants de maternelles prennent le goûter jusqu'à 17h15 et ne peuvent donc pas être récupérés avant cette heure

Wissous

<https://www.wissous.fr/userfile/documents/R%C3%A8glement%20int%C3%A9rieur%20des%20ACM.pdf>

a. Semaines d'école

Accueil du matin : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30.

Départ pour l'école à 8h10, passée cette heure, aucun enfant ne pourra être pris en charge par les ACM.

Accueil du soir : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h.

Pour des raisons d'organisation, tout enfant pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école à 16h30 ne pourra être récupéré qu'après la prise du goûter à partir de 17h30.

Accueil post-étude : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h à 19h.

Gif/Yvette

https://www.ville-gif.fr/fileadmin/www.ville-gif.fr/MEDIA/Transversales/Actu-Agenda/Education-Jeunesse/Scolarité/Rentrée-scolaire/2022-2023/2022-2023Reglement_Presta_familiales.pdf

A) Les horaires d'ouverture et de fermeture

ACCUEIL	HEURE d'OUVERTURE	HEURE DE FERMETURE
Périscolaire matin	7h30	8h20
Pause méridienne	11h30	13h20
Périscolaire soir	16h30	18h30
Dont étude	17h	18h
Centre de loisirs mercredi journée	7h30	18h30
Centre de loisirs mercredi matin	7h30	13h
Stage culture et sport	8h	18h30
Centre de loisirs vacances scolaires	8h	18h30

A l'accueil périscolaire du soir, les sorties sont possibles aux horaires suivants :

- Pour les maternels : de 16h30 à 18h30
- Pour les élémentaires : de 16h30 à 17h, à 17h30, puis de 18h à 18h30.

Au centre de loisirs mercredi et vacances scolaires, la sortie est autorisée à partir de 16h45.

Epinay/Orge

<https://www.ville-epinay-sur-orge.fr/enfance-jeunesse/scolaire-et-periscolaire-2/>

« Les enfants doivent impérativement être présents au plus tard à 9h et les départs sont possibles à partir de 16h30. »

Savigny/Orge

<https://www.savigny.org/sites/default/files/inline-files/R%C3%A8glement%20temps%20periscolaire%20juin%202019V3.pdf>

c. Accueil du soir en maternel

Dans les écoles maternelles, à partir de 16h30, les enfants sont pris en charge par les animateurs dans les classes tous les jours scolaires. Un goûter fourni par la ville leur est proposé puis ils peuvent accéder à des activités variées proposées par l'équipe d'animation. Dès 17h30, les parents peuvent venir récupérer leurs enfants, jusqu'à 19h00. Les parents sont invités à se présenter 15 minutes avant la fermeture des accueils afin d'avoir le temps d'échanger avec les animateurs et de recevoir les informations éventuelles.